

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 21 (1941)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Activité de la Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DATES	NATURE DES DÉCLARATIONS OU FORMALITÉS	SERVICE COMPÉTENT
Du 1 <sup>er</sup> au 20 .. .. .	Versement sur état des droits de <b>timbre</b> exigibles en raison des <b>quittances</b> délivrées pendant le mois précédent par : 1 <sup>o</sup> Les directeurs de théâtres et tous autres établissements de spectacles. 2 <sup>o</sup> Les commerçants et industriels autorisés à payer sur états.	Bureau de l'Enregistrement
Du 1 <sup>er</sup> au 25 (1).. .. .	<b>Taxe unique à la production de 9 p. 100</b> et taxe sur le <b>chiffre d'affaires de 3 p. 100</b> et taxe sur les <b>transactions de 1 p. 100</b> . Paiement : en ce qui concerne la taxe de 9 p. 100 sur le montant des livraisons du mois précédent, et en ce qui concerne la taxe de 3 p. 100 sur le montant des encaissements ou débits, ou paiement des acomptes provisionnels. En ce qui concerne la taxe sur les transactions de 1 p. 100 : Paiement sur les recettes et les débits du mois précédent.	Recettes des Contributions Indirectes à Paris Bureau du Chiffre d'affaires
Du 1 <sup>er</sup> au 31 .. .. .	<b>Contributions directes</b> mises en recouvrement le mois précédent. Paiement de la mensualité exigible.	Perception

(Communiqué par la Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (IX<sup>e</sup>))

(1) Les dates de versements varient suivant le tableau ci-dessous pour la ville de Paris.

Sociétés autres que les anonymes : du 18 au 20	Particuliers :	
	De A à B : du 1 au 5	De M à P : du 12 au 13
	De C à D : du 6 au 7	De Q à S : du 14 au 15
	E-F-G-H : du 8 au 9	De T à Z : du 16 au 17
Sociétés anonymes : du 21 au 24	De I à L : du 10 au 11	

## ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

### Comité de Direction

Le Comité de Direction s'est réuni le 16 octobre 1941. Il a enregistré le décès d'un Adhérent et deux démissions. En outre, il a homologué 49 adhésions nouvelles. L'effectif de la Compagnie a passé de 2.795 à 2.841 Adhérents.

Le Comité adopta ensuite le rapport qui lui fut présenté par le Secrétaire général sur l'activité de la Compagnie pendant le mois de septembre 1941. Puis il prit connaissance d'un relevé de la situation financière à fin septembre qui lui fut communiqué par le Secrétaire administratif.

### Commission des Publications et Règlements

Cette Commission s'est réunie le 20 octobre 1941. Elle a examiné les différents textes composant le n<sup>o</sup> d'octobre 1941 de la « Revue Economique Franco-Suisse ». Elle s'est occupée également de diverses questions administratives, notamment de celle du renouvellement du stock de papier et de celle de la majoration du tarif de publicité en vigueur.

### Section de Lyon et du Centre

Le rapport d'activité du Secrétaire pour le mois de septembre signale que le travail a augmenté légèrement, notamment en raison de la participation de la Suisse à la Foire de Lyon.

### Section de Marseille et du Sud-Est

Le Comité de la Section s'est réuni le 10 septembre pour régler certains problèmes administratifs et pour établir des prévisions quant à la participation suisse à la Foire de Marseille.

SOCIÉTÉ ANONYME  
DES USINES CHIMIQUES

**Rhône-Poulenc**

SOCIÉTÉ ANONYME au CAPITAL de 200.000.000 de FRANCS

21, Rue Jean-Goujon  
P A R I S